

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
3 AVRIL 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Candidature à l'appel à
manifestation d'intérêt de
la Région « retour de la
nature en ville »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 avril 2024
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 4 avril 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 4 avril 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 3 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 mars deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE*, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

* Monsieur JOUSSE arrive au dossier 24 B 01b

Avaient donné procuration :

Monsieur LEVEL à Madame GUYARD
Monsieur BASSINE à Madame MACE
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Madame CASTIGLIEGO à Madame RHONE

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240403-24-B-23c-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

N° DE DOSSIER : 24 B 23c

OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE LA
RÉGION « RETOUR DE LA NATURE EN VILLE »

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Plan Vert de la Région Île-de-France, porté par Île-de-France Nature, et le dispositif Îlot de Fraîcheur Urbain visent, par un soutien financier apporté aux collectivités et maîtres d'ouvrage, à créer des espaces végétalisés de qualité, au sein de tous les territoires et au bénéfice de l'ensemble des franciliens, pour faire entrer davantage la nature dans les espaces urbanisés.

Un appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » a ainsi été lancé en 2022 pour adapter les villes aux effets du changement climatique en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature notamment pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

Une deuxième session de l'appel à manifestation d'intérêt a été lancée avec pour vocation d'accompagner en priorité les projets de renaturation des villes et de création d'espaces verts, en participant au financement des études prospectives, pré-opérationnelles et techniques.

Le taux de subvention est de 70% du montant des études éligibles, pour une subvention maximale de 100 000 € par projet.

Afin de favoriser le retour de la nature en ville, et dans la cadre de son plan d'action climat énergie, la Commune de Saint-Germain-en-Laye souhaite mettre en place son plan de végétalisation, de renaturation et d'adaptation des espaces publics face aux changements climatiques.

Ce plan s'appuiera sur un diagnostic des enjeux écologiques et climatiques de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye. Cette étude cartographique reposera sur l'analyse croisée de différents jeux de données : cartographie des îlots de chaleur urbains et zonage des expositions aux fortes chaleurs, données démographiques et sensibilités des populations, données écologiques, contraintes urbaines et réseaux. Cette analyse permettra de mettre en évidence l'identification des zones d'actions prioritaires des sites à végétaliser et proposera des actions de végétalisation/renaturation en maximisant les services écosystémiques du territoire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature auprès de la Région Île-de-France (Île-de-France Nature) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature auprès de la Région Île-de-France (Île-de-France Nature) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Retour de la Nature en ville » et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.